

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



**RESULTATS DE L'ENQUÊTE 2004
SUR L'INSERTION
DES JEUNES DIPLÔMES**

juin 2004

Cette douzième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés a été réalisée au cours du premier trimestre 2004 par les écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles. La coordination nationale de l'enquête a été confiée à la Délégation générale de la Conférence des Grandes Ecoles. Les contrôles de cohérence, la saisie des synthèses, le traitement statistique et l'analyse des résultats ont été réalisés pour le compte de la Commission «AVAL» de la Conférence des Grandes Ecoles par le Département Communication, Relations Extérieures et Internationales de l'ENSAI - Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information - (Alain LE PLUART, Hélène NICOT).

Préambule

Dans le cadre de cette douzième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés réalisée au cours du premier trimestre 2004, nous constatons que la conjoncture économique globale, certes meilleure, mais encore incertaine, continue d'affecter l'emploi des jeunes diplômés des écoles de la Conférence des Grandes Ecoles.

Signes d'une évolution des comportements ou d'une adaptation au contexte, ceux-ci n'hésitent plus à se tourner vers l'international pour commencer leur carrière, à prolonger leurs formations pour diversifier et accroître leurs champs de compétences. En phase de recherche d'emploi, ils trouvent tous un emploi, mais la durée de la recherche d'emploi est allongée.

Signes également d'une évolution des comportements, les entreprises mettent en œuvre des outils qui accroissent leur réactivité : recours massifs aux stagiaires, précarisation de certains emplois, ralentissement de la progression de salaires, non-remplacement systématique des départs à la retraite, exigence plus grande de qualification. Ceci nous conforte dans l'idée que nous devons bâtir des relations encore plus étroites avec nos principaux partenaires, les entreprises.

N'en doutons pas la conjoncture économique va évoluer favorablement en 2005, les entreprises réinvestissent, se modernisent, les ménages reprennent confiance ; ces indicateurs nous laissent à penser que l'insertion de nos jeunes diplômés connaîtra une nouvelle dynamique alors que des frémissements, dans certains secteurs, se font, d'ores et déjà, sentir.

Bernard RAMANANTSOA
Président de la Commission Aval

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



Résultats de l'enquête 2004 sur l'insertion des jeunes diplômés

Au premier trimestre 2004 et pour la douzième année consécutive, les écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce et de management, écoles à formation particulière) ont participé à la réalisation de l'enquête sur l'insertion des jeunes diplômés des deux dernières promotions (2002 et 2003). Près de 24 500 questionnaires exploitables contre 21 000 en 2003 ont ainsi été retournés par les jeunes diplômés à leur école d'origine. Les écoles qui ont participé à l'enquête 2004 se répartissent comme suit :

- 108 écoles d'ingénieurs,
- 22 écoles de commerce et de management,
- 7 écoles à formation particulière dites « autres ».

Tableau I
Taux de réponse de l'enquête 2004

	Ecoles d'Ingénieurs	Ecoles de Commerce	Ecoles dites « autres »	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	135	29	8	172
Nombre d'écoles ayant participé	108	22	7	137
Taux de participation des écoles	80,0%	75,9%	87,5%	79,7%
Nombre de diplômés de ces écoles	31160	14293	1479	46932
promotion 2003	15811	7221	689 ⁽¹⁾	23721
promotion 2002	15349	7072	790	23211
Nombre de diplômés ayant répondu	17279	6731	346	24356
promotion 2003	9437	3854	184	13475
promotion 2002	7842	2877	162	10881
Taux de réponses des diplômés	55,5%	47,1%	23,4%	51,9%
promotion 2003	59,7%	53,4%	26,7%	56,8%
promotion 2002	51,1%	40,7%	20,5%	46,9%

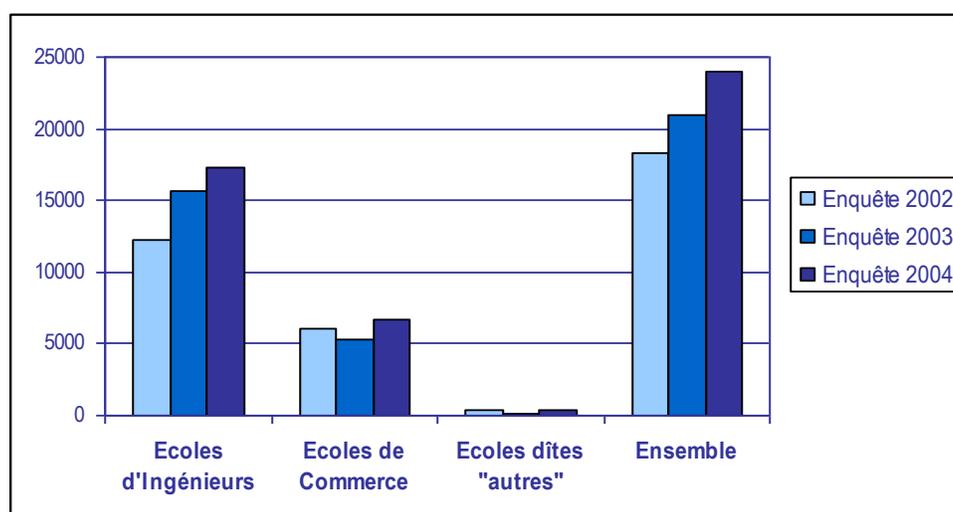
⁽¹⁾ L'école nationale vétérinaire de Lyon n'a pas eu de diplômés en 2003

Le taux de participation des écoles, de l'ordre de 80%, est toujours relativement important. La participation des écoles d'ingénieurs est élevée et proche de celle observée en 2003 (108 écoles contre 106). On constate une plus forte mobilisation des diplômés des écoles d'ingénieurs à répondre à cette enquête 2004 puisque plus de 17 000 ingénieurs diplômés ont retourné leur

questionnaire représentant une augmentation de 11% par rapport à 2003. Signe d'une conjoncture difficile en matière d'emploi, ceux de la dernière promotion ont été près de 60% à répondre à l'enquête. Ils étaient 55,6% en 2003 et seulement 51,5% en 2002. La participation des écoles de commerce et de management a été moins importante que les années précédentes (75,9% contre 82% en 2003 et 89,3% en 2002) mais là aussi, les diplômés ont été plus nombreux à répondre puisque le taux de réponse des diplômés de la dernière promotion atteint 53,4% contre 49,4% en 2003 et 50,8% en 2002. Enfin, en ce qui concerne les écoles à formation particulière, on note un taux de réponse un peu plus élevé que les années précédentes. Cependant, pour ces écoles, les effectifs répondants sont trop faibles et les domaines de formation trop diversifiés pour pouvoir être utilisés, à titre de comparaison avec les autres écoles.

Graphique I

Comparaison du nombre de diplômés ayant répondu aux trois dernières enquêtes



Toutes écoles confondues, ce sont donc près de 24 500 questionnaires qui ont ainsi été collectés par les écoles membres de la CGE contre 21 081 en 2003 et 18 705 en 2002. Cette progression de l'ordre de 30% sur deux ans est sans nul doute l'expression d'une inquiétude certaine des jeunes diplômés face à la situation actuelle du marché de l'emploi. Comme toujours, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à répondre, surtout les femmes ingénieurs, puisque globalement 68% des diplômées de la promotion 2003 des écoles d'ingénieurs ont répondu à cette enquête (cf. tableau ci-dessous) alors qu'elles ne représentent que 26% des effectifs diplômés de ces mêmes écoles.

Tableau II

Taux de réponse selon le sexe

Type d'écoles	Diplômés 2002		Diplômés 2003	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ecoles d'Ingénieurs	49%	57%	57%	68%
Ecoles de Commerce et de Management	40%	41%	52%	54%
Ensemble	47%	50%	56%	62%

Remarque : Les résultats présentés dans la suite de ce rapport ne concernent que les diplômés des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce et de management. Ils ont été 24010 à renvoyer leur questionnaire.

A – SITUATION DES DIPLOMES DES PROMOTIONS 2002 ET 2003

Un marché de l'emploi encore incertain

La conjoncture économique défavorable qui perdure en France depuis presque trois ans n'est pas sans effet sur l'insertion des jeunes diplômés. En 2003 selon l'APEC, la création nette d'emplois cadres en France a été de nouveau en repli. Les prévisions 2004 ne s'avèrent guère plus réjouissantes et dans le meilleur des cas, les entreprises envisagent de réaliser un volume de recrutement de cadres inférieur de 5% à celui observé en 2003.

Dans un tel contexte, les perspectives d'embauches des jeunes diplômés ne sont plus aussi optimistes. Ainsi, après le retournement de tendance observé entre les enquêtes 2001 et 2002, la situation reste préoccupante puisque 54% des diplômés de la dernière promotion déclarent avoir une activité professionnelle contre 57% à l'enquête 2003.

De la même façon, pour les sortants de la promotion 2002, on note une baisse sensible du nombre de jeunes en activité professionnelle (76% contre 80% en 2003) et une augmentation de la proportion de diplômés en recherche d'emploi (9% contre 7%). Corrélativement, les diplômés en poursuites d'études sont de plus en plus nombreux et ceci quelle que soit la promotion considérée. Ils représentent 18% des sortants de la promotion 2003.

Tableau III
Situation des diplômés des promotions (N - 1) et (N - 2)
Comparaison des enquêtes 2000 - 2001 - 2002 - 2003 et 2004

Situation des diplômés de la promotion (N - 1)	Enquête 2000	Enquête 2001	Enquête 2002	Enquête 2003	Enquête 2004
	Promotion 1999	Promotion 2000	Promotion 2001	Promotion 2002	Promotion 2003
Activité professionnelle	56%	70%	66%	57%	54%
Service national ou Volontariat international	19%	9%	3%	2%	2%
Poursuite d'études	15%	14%	15%	17%	18%
Recherche d'emploi	9%	6%	15%	23%	25%
Autres situations	1%	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

Situation des diplômés de la promotion (N - 2)	Enquête 2000	Enquête 2001	Enquête 2002	Enquête 2003	Enquête 2004
	Promotion 1998	Promotion 1999	Promotion 2000	Promotion 2001	Promotion 2002
Activité professionnelle	80%	83%	83%	80%	76%
Service national ou Volontariat international	8%	6%	3%	2%	3%
Poursuite d'études	7%	6%	7%	9%	11%
Recherche d'emploi	5%	4%	6%	7%	9%
Autres situations	1%	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux net d'emploi ⁽¹⁾ des diplômés de la dernière promotion s'établit, toutes écoles confondues, à 68,5% contre 71,6% en 2003. En intégrant dans le calcul les diplômés ayant une activité professionnelle dans le cadre d'un volontariat international et ceux qui se déclarent en recherche d'emploi tout en poursuivant leurs études, ce taux est de 65,9% contre 70% en 2003.

Tableau IV et IV bis
Situation des diplômés des promotions 2002 et 2003 selon le type d'écoles

Promotion 2003

Situation des diplômés	Promotion 2003					
	Ecoles d'ingénieurs		Ecole de Commerce		Ensemble	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
En activité professionnelle	4637	49,1%	2487	64,5%	7124	53,6%
En recherche d'emploi	2432	25,8%	840	21,8%	3272	24,6%
En volontariat international	154	1,6%	144	3,7%	298	2,2%
En poursuite d'études	2111	22,4%	330	8,6%	2441	18,4%
<i>dont aussi en recherche d'emploi</i>	426	4,5%	141	3,7%	567	4,3%
Autre situation	103	1,1%	53	1,4%	156	1,2%
Total	9437	100,0%	3854	100,0%	13291	100,0%
Taux net d'emploi		65,6%		74,8%		68,5%
Rappel enquête 2003	Promo 2002	69,1%	Promo 2002	77,7%	Promo 2002	71,6%

Promotion 2002

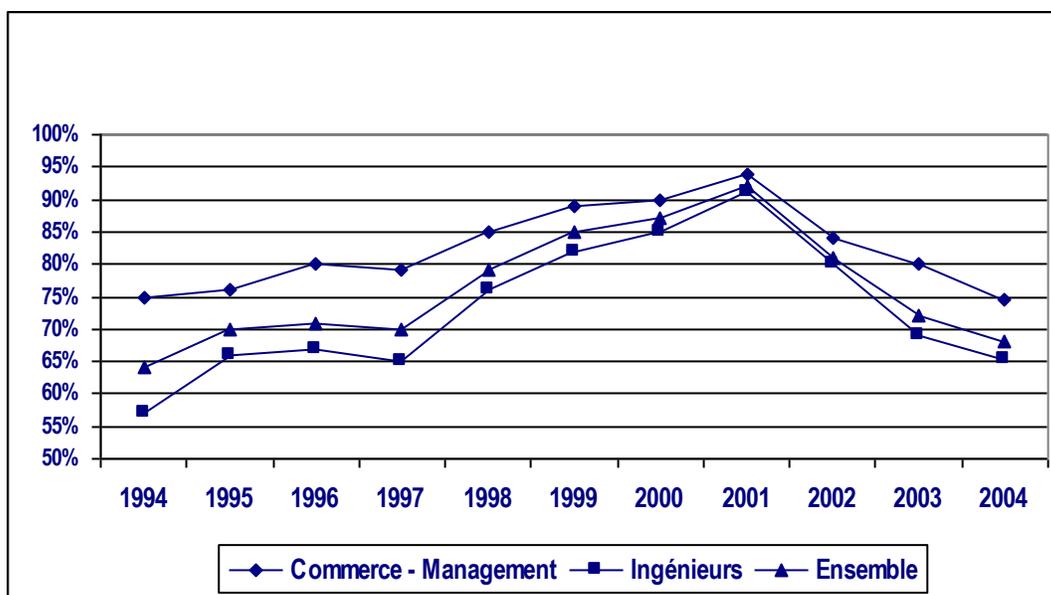
Situation des diplômés	Promotion 2002					
	Ecoles d'ingénieurs		Ecole de Commerce		Ensemble	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
En activité professionnelle	5777	73,7%	2382	82,8%	8159	76,1%
En recherche d'emploi	764	9,7%	245	8,5%	1009	9,4%
En volontariat international	169	2,2%	110	3,8%	279	2,6%
En poursuite d'études	1083	13,8%	110	3,8%	1193	11,1%
Autre situation	49	0,6%	30	1,0%	79	0,7%
Total	7842	100,0%	2877	100,0%	10719	100,0%
Taux net d'emploi		88,3%		90,7%		89,0%
Rappel enquête 2003	Promo 2001	91,5%	Promo 2001	92,1%	Promo 2001	91,6%

Entre 1994 et 2001, la courbe du taux net d'emploi n'avait cessé de croître passant ainsi de 64% à 92% (cf. graphique II). Au cours de cette même période, l'écart entre le taux net d'emploi des diplômés des écoles d'ingénieurs et celui des diplômés des écoles de commerce et de management n'a fait que se réduire. Cette tendance s'est depuis lors stoppée. L'écart entre les deux courbes est de nouveau en légère augmentation : 9,2 points contre 8,6 points en 2003.

⁽¹⁾ Le taux net d'emploi est mesuré par $d_{ap}/(d_{ap} + d_{re})$ avec (d_{ap}) : diplômés ayant une activité professionnelle et (d_{re}) : diplômés en recherche d'emploi. Il rend mieux compte de la réalité de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés puisque sont exclus de son calcul les diplômés en poursuite d'études, en volontariat international ou sans emploi volontaire pour ne considérer que les actifs au sens économique du terme. Il est particulièrement approprié pour les diplômés de la dernière promotion.

Pour les diplômés de la promotion (N - 2), le taux net d'emploi bien que moins représentatif de leur situation au regard de l'emploi, est légèrement affecté par la conjoncture puisqu'il s'élève à 89% contre 91,6% en 2003. Il est également plus faible pour les diplômés des écoles d'ingénieurs avec 88,3% contre 90,7% pour ceux des écoles de commerce et de management.

Graphique II
Evolution 1994 – 2004 du taux net d'emploi des diplômés de la dernière promotion sortie selon le type d'écoles



B – LES DIPLOMES DE LA PROMOTION 2003

Comme nous l'avons indiqué, 54% des diplômés ont une activité professionnelle et même 56,2% si l'on inclut les diplômés signataires d'un volontariat international, 25% sont en recherche d'emploi et

18% poursuivent leurs études. Avant d'analyser la situation des diplômés ayant un emploi, étudions celle des autres diplômés.

Les diplômés en recherche d'emploi.

Si 1 diplômé sur 4 déclare être effectivement en recherche d'emploi (en dehors de ceux poursuivant leurs études tout en étant aussi en recherche d'un emploi), la situation n'est pas équivalente pour les diplômés des écoles d'ingénieurs et les autres, de même qu'entre les hommes et les femmes. Parmi les sortants des écoles de commerce et de management, on recense 22% de diplômés en recherche d'emploi contre 26% chez les ingénieurs. Alors qu'elle n'est que de 19% chez les diplômés des écoles de commerce et de management de sexe masculin, cette proportion atteint 28% chez les femmes ingénieurs. Notons d'ailleurs que le taux net d'emploi chez ces dernières s'établit à 62% contre 68,5% toutes écoles et tous diplômés confondus. 90% des diplômés reconnaissent qu'ils sont en situation de recherche d'emploi depuis leur sortie de l'école et seulement 10% déclarent avoir occupé un premier emploi avant de se retrouver au chômage. Ces proportions se sont stabilisées depuis l'enquête 2003. Ils sont 18% à avoir refusé une ou plusieurs offres d'emploi alors qu'ils étaient 20% en 2003 et 35% en 2002.

Les diplômés en poursuite d'études.

Les diplômés poursuivant leurs études à l'issue de leur cursus scolaire représentent environ 18% de l'ensemble des sortants de la promotion 2003. Ce taux est en progression d'un point par rapport à l'enquête 2003 (17%). Pour mémoire, il faut rappeler que sur les dix dernières enquêtes, à l'exclusion de l'enquête 2003, la proportion de diplômés poursuivant leurs études était de l'ordre de

Tableau V
Répartition des diplômés selon le type d'études

Type d'études	Ecoles d'Ingénieurs		Ecoles de Commerce	
	Enquête 2004	Enquête 2003	Enquête 2004	Enquête 2003
DESS	12%	9%	29%	29%
Mastère spécialisé	23%	27%	13%	22%
Master of science	6%	6%	2%	3%
MBA	1%	2%	4%	6%
DEA	10%	10%	14%	10%
Thèse académique	16%	15%	2%	-
Thèse CIFRE	8%	10%	-	1%
Autre	24%	21%	37%	29%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

14% - 15%. Selon le type d'écoles, les formations suivies sont différentes. Les Mastères spécialisés qui recueillaient autant l'adhésion des ingénieurs que des diplômés des écoles de commerce et de management intéressent aujourd'hui beaucoup moins ces derniers (13% contre 22% en 2003). Les DESS restent toujours attractifs pour les diplômés des écoles de commerce et de management (29%) et les thèses (académiques et CIFRE), sont plus souvent le fait des diplômés des écoles d'ingénieurs (24%).

L'acquisition d'une double compétence (46%) et l'approfondissement des connaissances dans leur domaine de spécialisation (39%) sont les principales raisons invoquées à la poursuite d'études.

Seuls, 6% de ces diplômés déclarent poursuivre leurs études afin d'opérer une réorientation professionnelle et, 4,5% en alternative aux difficultés économiques actuelles.

Les diplômés en emploi...

En 2003, le taux net d'emploi reflète une situation assez comparable à celle observée dans les années 1994 – 1995. En ce qui concerne les diplômés déclarant avoir une activité professionnelle au moment de l'enquête, ils sont 94% à exercer leur premier emploi et 6% leur deuxième voire leur troisième emploi depuis la sortie de l'école. Les durées de recherche pour les diplômés en emploi sont identiques qu'ils soient issus des écoles de commerce ou des écoles d'ingénieurs. 68% des diplômés ont obtenu leur emploi moins de 2 mois après la sortie de l'école. Rappelons que cette proportion était de 86% pour les diplômés de la promotion 2000 interrogés en 2001. Corrélativement, ils sont désormais 13% à avoir trouvé un emploi 4 mois ou plus après leur sortie de l'école contre seulement 2% dans l'enquête 2001. Néan-

Tableau VI
Répartition des durées de recherche d'emploi selon les années

	Contrat signé avant d'être disponible	Moins de 2 mois après la sortie de l'école	De 2 à moins de 4 mois après la sortie de l'école	4 mois ou plus après la sortie de l'école	Total
Enquête 2004	42%	26%	19%	13%	100%
Rappel Enquête 2003	44%	26%	19%	11%	100%
Rappel Enquête 2002.	55%	25%	14%	5%	100%
Rappel Enquête 2001	52%	34%	12%	2%	100%

moins, dans le contexte économique actuel, il convient de relativiser ces écarts : l'hypothèse que l'on peut en effet retenir est que l'allongement progressif du délai moyen de recherche d'emploi pour les diplômés des Grandes écoles ne remet pas en cause l'emploi lui-même.

Dans leur grande majorité, les diplômés occupent un emploi dans le secteur privé (90%) et le temps plein reste la modalité de travail retenue par la quasi totalité des diplômés (99%). Seul 1% des jeunes diplômés déclarent en effet occuper un emploi à temps partiel (1,7% pour les femmes) et pour les 2/3 d'entre eux il s'agit d'un emploi supérieur au mi-temps.

... majoritairement sur CDI...

Toutes écoles confondues, les diplômés de la promotion sortante sont recrutés majoritairement sur des contrats à durée indéterminée (75% contre 78% dans l'enquête 2003). On constate que la proportion des contrats à durée déterminée (CDD) est en augmentation et atteint 20,6% : 19,2% des diplômés des écoles de commerce et de management ont signé un contrat à durée déterminée (CDD) contre 15,5% dans l'enquête 2003 et 21,4% des ingénieurs (19,9% dans l'enquête 2002). Ce sont les femmes issues des écoles d'ingénieurs qui sont le plus souvent recrutées sur des CDD (30% contre 28,1% en 2003). Sur les quatre dernières années, le taux d'entrée sur CDI est donc passé de 86% à 75% alors que dans le même temps le taux de CCD progressait de 10 points passant de 11% à 21%. Cependant, selon les secteurs d'activité éco-

Tableau VII
Répartition des diplômés selon la nature du contrat de travail

	CDI	CDD	Mission d'intérim	Autre	Total
Enquête 2004	75%	21%	2%	2%	100%
Rappel Enquête 2003	78%	18%	1%	2%	100%
Rappel Enquête 2002.	85%	12%	1%	2%	100%
Rappel Enquête 2001	86%	11%	1%	2%	100%

nomique, le taux de CDD varie de 11% (technologies de l'information, audit/conseil et BTP/construction) à plus de 40% (agriculture, industrie agroalimentaire, industrie chimique). Notons que dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, le taux de CDD des femmes ingénieurs atteint 60%.

... et avec un statut « cadre » le plus souvent

En ce qui concerne le statut de l'emploi, la situation des jeunes diplômés n'a pas vraiment évolué depuis la dernière enquête : 86% des emplois proposés sont des emplois de cadres (contre 87% en 2003)). Les ingénieurs (hommes et femmes) sont plus souvent recrutés comme cadres (89%) que les diplômés des écoles de commerce et de management (80%) ce qui peut d'ailleurs paraître

Tableau VIII
Répartition des diplômés de la dernière promotion selon le statut de l'emploi, le type d'écoles et le sexe.

	Cadre	Non cadre	Total
Diplômés des écoles de commerce	80%	20%	100%
dont : hommes	83%	17%	100%
femmes	76%	24%	100%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	89%	11%	100%
dont : hommes	91%	9%	100%
femmes	83%	17%	100%
Ensemble	86%	14%	100%
Rappel enquête 2003 - Promotion 2002	87%	13%	100%
Rappel enquête 2002 - Promotion 2001	91%	9%	100%
Rappel enquête 2001 - Promotion 2000	91%	9%	100%

surprenant si l'on se rappelle qu'ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à exercer des emplois précaires a priori moins sujets à bénéficier du statut de cadre. De la même façon que pour la nature des contrats de travail, la proportion d'emplois cadres proposés aux jeunes diplômés varie, selon les secteurs d'activité, de 95% et plus (énergie, technologies de l'information, industrie automobile) à moins de 75% (agriculture, industrie agroalimentaire, commerce/distribution). Cependant, dans la grande majorité des secteurs d'activité économique, près de 9 emplois sur 10, proposés aux jeunes diplômés, ont un statut de cadre.

La région parisienne perd un peu de son attractivité...

Même si, toutes écoles confondues, la région parisienne reste, pour les jeunes diplômés, le pôle principal d'attraction en matière d'emploi, on observe pour la deuxième année consécutive une baisse sensible de cette attractivité : 46% des diplômés en emploi ont été recrutés en région parisienne contre 47% dans l'enquête 2003 et 53% dans l'enquête 2002. La province, quant à elle, a attiré 42% des diplômés en emploi mais proportionnellement deux fois plus d'ingénieurs (51%) que de diplômés des écoles de commerce et de management (27%). Les départs à l'étranger concernent cette année près de 12% des diplômés en emploi contre moins de 10% l'an dernier. Ce sont surtout les hommes diplômés des écoles de commerce et de management qui ont privilégié la recherche d'emploi à l'étranger puisque près d'1 diplômé sur 5 de sexe masculin – proportion jamais observée depuis la création de cette enquête - exercent une activité professionnelle

Tableau IX
Répartition des diplômés selon le lieu de travail, le type d'écoles et le sexe

	Région parisienne	Province	Etranger	Total
Diplômés des écoles de commerce	57%	27%	16%	100%
dont : hommes	56%	25%	19%	100%
femmes	59%	30%	11%	100%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	41%	51%	8%	100%
dont : hommes	42%	49%	9%	100%
femmes	38%	55%	7%	100%
Ensemble	46%	42%	12%	100%
Rappel enquête 2003 - Promotion 2002	47%	43%	10%	100%
Rappel enquête 2002 - Promotion 2001	53%	36%	11%	100%
Rappel enquête 2001 - Promotion 2000	51%	36,5%	12,5%	100%

le à l'étranger et majoritairement au Royaume-Uni. Parmi les diplômés en emploi à l'étranger, 2 sur 3 sont dans un pays de l'Europe de l'Ouest (24% au Royaume Uni, 13% en Allemagne, 6% en Espagne...), 13% sont aux USA, Canada et Amérique du sud, 10% en Asie – Océanie, 5% en Afrique et 4% dans un pays de l'Europe de l'est.

... mais pas les grandes entreprises.

Les grandes entreprises restent toujours très attractives pour les jeunes diplômés, surtout pour les diplômés des écoles de commerce et de management. Globalement, 62% des diplômés en emploi ont été recrutés dans des structures de 500 salariés et plus, et 67% si l'on ne considère que les diplômés des écoles de commerce et de management. Ce sont plutôt les entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 salariés) qui sont en recul avec 16% des emplois offerts alors que les structures de moins de 10 salariés retrouvent le niveau moyen observé depuis 3 – 4 ans.

Tableau X
Répartition des diplômés ayant un emploi selon la taille des entreprises

Taille des entreprises	Moins de 100 salariés	de 100 à moins de 500 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
Enquête 2004	23%	16%	62%	100%
- Ecoles d'ingénieurs	24%	17%	59%	100%
- Ecoles de commerce	20%	13%	67%	100%
Rappel Enquête 2003	25%	17%	58%	100%
Rappel Enquête 2002	21%	17%	62%	100%
Rappel Enquête 2001	22%	20%	58%	100%

Stages de fin d'études, candidatures spontanées et Internet en tête.

Plus de 2 recrutements sur 3 ont été réalisés par le biais des stages (projets) de fin d'études (34%), suite à l'envoi de candidatures spontanées (21%) ou par l'intermédiaire de sites Internet spécialisés (13%). Par ailleurs, l'adéquation « projet professionnel → emploi proposé » reste de très loin le critère principal ayant motivé le choix des diplômés. A noter que pour 20% des diplômés des écoles de commerce et de management, le plan d'évolution de carrière et la notoriété de l'entreprise sont des critères prioritaires dans leur recherche d'emploi contre seulement 14% d'ingénieurs. De même, pour ces derniers, le montant du salaire n'intervient en tant que critère principal que dans 3% des cas. Il est aussi étonnant de constater que les perspectives de croissance des entreprises n'interviennent quasiment pas dans les processus de décision aboutissant au choix de l'emploi puisque seulement 4% des jeunes diplômés considèrent ce critère comme prioritaire. Enfin, la politique des ressources humaines des entreprises est quasiment absente des préoccupations des jeunes diplômés.

Tableau XI
Critères de choix retenus selon le type d'écoles

Critères de choix	Ecoles de commerce		Ecoles d'ingénieurs	
	Enquête 2004	Enquête 2003	Enquête 2004	Enquête 2003
Adéquation projet/emploi	56%	55%	62%	64%
Plan d'évolution de carrière	12%	12%	8%	7%
Notoriété de l'entreprise	8%	8%	6%	6%
Lieu géographique	7%	7%	7%	9%
Montant du salaire	5%	6%	3%	3%
Perspectives de croissance de l'entreprise	4%	4%	4%	3%
Politique des ressources humaines	2%	2%	3%	3%
Autre raison	6%	6%	7%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

Des écarts surprenants entre la structure des emplois cadres et celle des jeunes diplômés

Alors que l'industrie ne concentre que 20% (cf. tableau ci-dessous) des emplois cadres de moins de 25 ans en France (hors Administration, Education et Santé), c'est le secteur d'activité privilégié pour

les jeunes diplômés puisque 43% ⁽²⁾ d'entre eux y ont trouvé un emploi. Certes, cette proportion est moindre chez les diplômés des écoles de commerce et de management (30,3%) que chez les ingénieurs (49,5%), mais cette forte attractivité de l'industrie est récurrente. A l'inverse, le secteur tertiaire qui emploie près de 77% des cadres de moins de 25 ans, n'attire que 45% des jeunes diplômés mais deux fois plus de diplômés d'écoles de commerce et de manage-

Tableau XII
Répartition des diplômés en emploi selon les grands secteurs d'activité économique

Secteur d'activité	Ecoles d'ingénieurs		Ecoles de commerce		Structure Emploi cadre ^(a)	Emploi cadre 20 - 24 ans ^(b)
	Enquête 2004	Enquête 2003	Enquête 2004	Enquête 2003		
Agriculture	4,3%	4,5%	0,2%	0,2%	0,4%	1,2%
Industrie	49,5%	52,1%	30,3%	30,7%	25,5%	19,7%
BTP	11,9%	9,4%	2,0%	2,0%	3,4%	2,6%
Tertiaire	34,3%	34,0%	67,5%	67,1%	70,7%	76,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(a) Il s'agit de la structure des emplois cadres en 2002 (hors Administration, Education et Santé) - Source : Enquête Emploi 2002 de l'Insee

(b) Il s'agit de la structure des emplois cadres en 2002 (hors Administration, Education et Santé) des 20 - 24 ans

ment (67,5%) que d'ingénieurs (34,3%). Enfin, le BTP continue de faire la part belle aux jeunes ingénieurs puisque la part des recrutements d'ingénieurs dans ce secteur est passée de 7,8% à l'enquête 2002 à 9,4% en 2003 et à près de 12% en 2004 alors que seulement 2% des diplômés des écoles de commerce et de management ont trouvé un emploi dans le BTP.

Industrie et Recherche – Développement pour les ingénieurs...

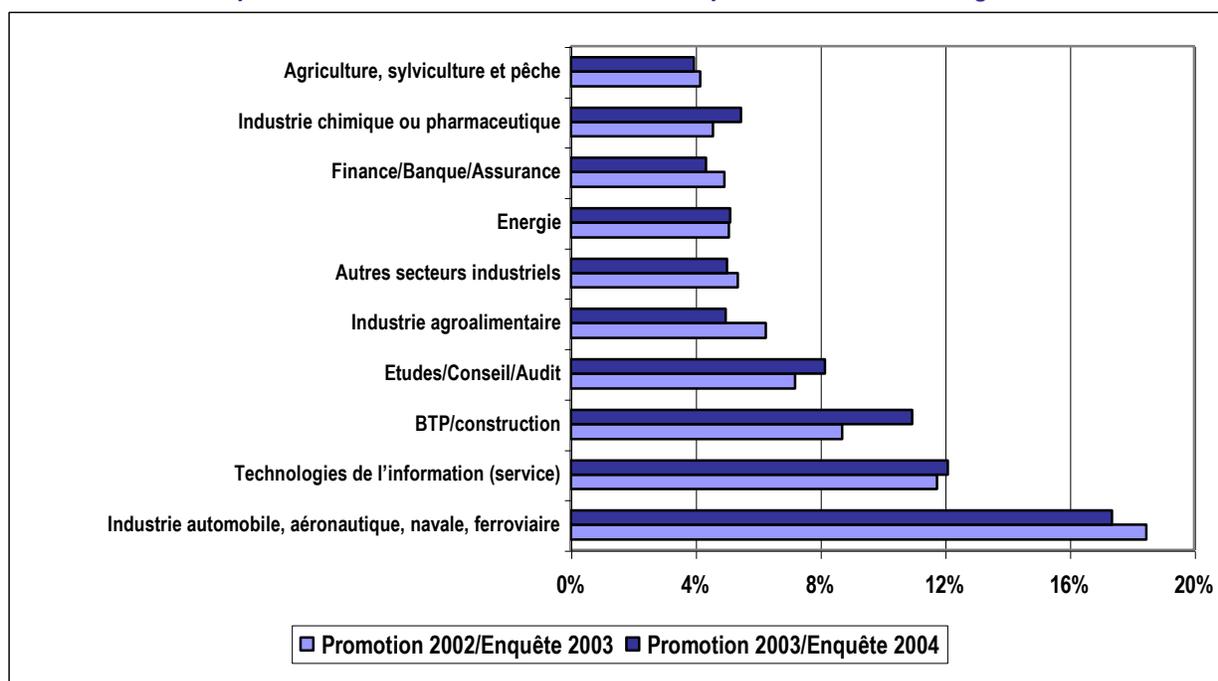
En léger recul par rapport à l'enquête 2003, l'industrie automobile, aéronautique et ferroviaire attire près d'un ingénieur sur cinq et reste le principal recruteur devant le secteur des technologies de l'information (composé essentiellement des SSII), qui a embauché 12% des diplômés des écoles d'ingénieurs, et le BTP comme indiqué précédemment. Les Sociétés d'études et de conseil, en légère progression, ont recruté plus de 8% des ingénieurs nouvellement diplômés. Ces quatre secteurs sont aussi ceux qui proposent le plus d'emplois cadres puisqu'ils sont respectivement 96,3%, 96%, 92,6% et 92% à avoir bénéficié du statut de cadre contre 86% tous secteurs confondus.

La Recherche – Développement et les études scientifiques et techniques (24%), les méthodes, la gestion et le contrôle de la production (9%) et l'Audit – Conseil (8%) sont les trois principales fonctions exercées en 2004 par les jeunes ingénieurs, fonctions d'ailleurs très en rapport avec les principaux secteurs d'activité recruteurs. Paradoxalement, ce sont pourtant sur les deux principales

⁽²⁾ Les chiffres de l'enquête 2004 présentés dans le tableau XII sont légèrement plus élevés que ceux diffusés dans le rapport 2003 car nous avons réparti dans les 4 grands secteurs d'activité au prorata du poids respectif de chacun de ceux-ci, les 7 - 8% de diplômés qui déclarent chaque année travailler dans « Autres secteurs ».

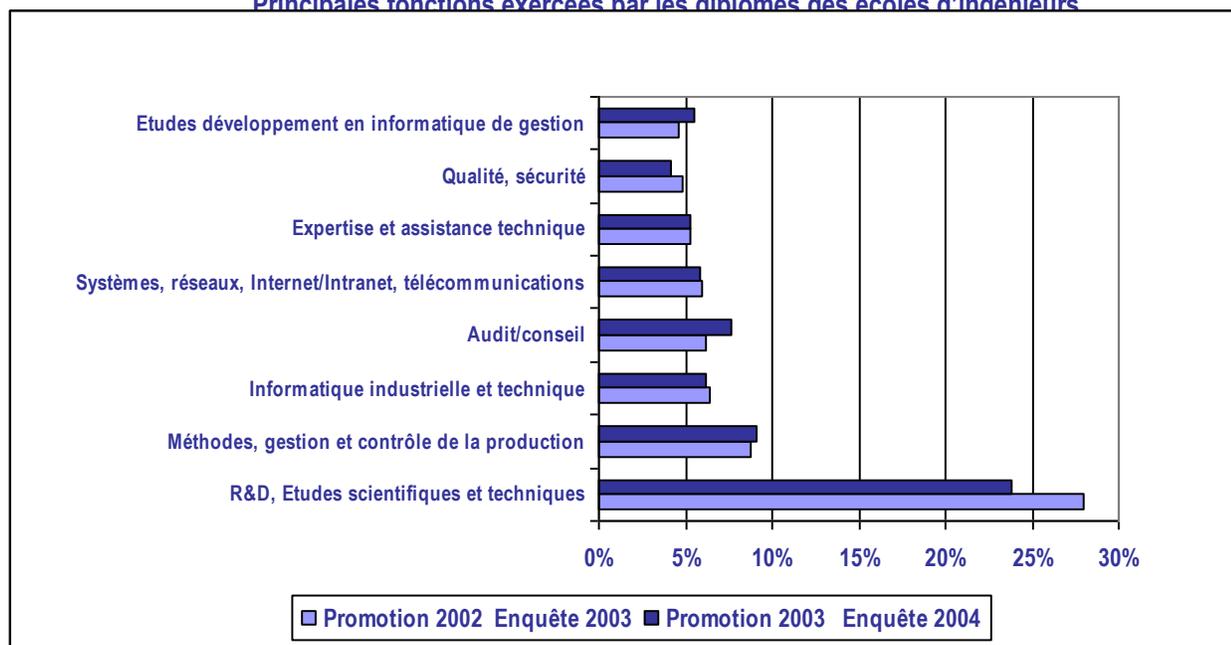
fonctions que la proportion d'emplois précaires est la plus importante. En effet, si seulement 13% des ingénieurs recrutés sur des fonctions d'Audit – Conseil le sont sur des CDD ou des missions d'intérim, ils sont 25% dans les fonctions inhérentes à la production voire 30% dans la Recherche – Développement contre 23% en moyenne. A noter aussi que sur les fonctions d'expertise - assistance technique et de qualité – sécurité, la part des emplois précaires est aussi de l'ordre de 30%

Graphique III
Principaux secteurs d'activité recruteurs des diplômés des écoles d'ingénieurs



à l'inverse des fonctions liées à l'informatique industrielle ou à l'informatique de gestion ou l'on recense moins de 15% d'emplois précaires.

Graphique IV
Principales fonctions exercées par les diplômés des écoles d'ingénieurs

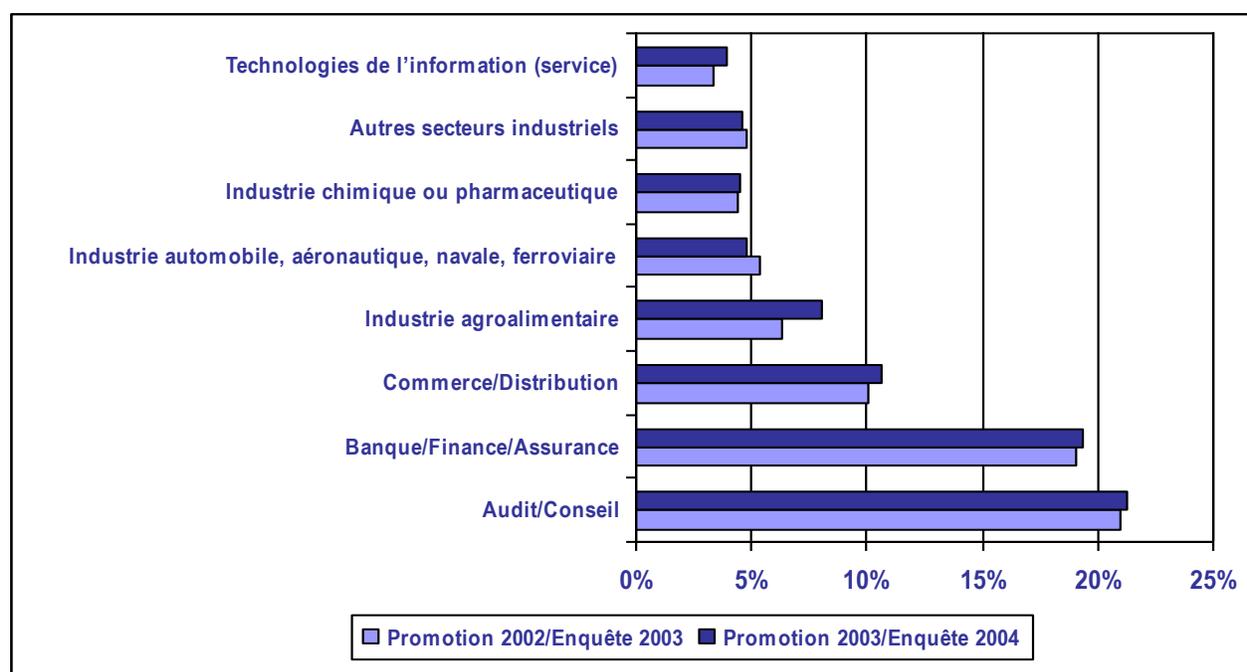


... Consulting, finance et fonction commerciale pour les diplômés des écoles de commerce et de management.

Comme les années précédentes, les diplômés de la dernière promotion des écoles de commerce et de management, exercent prioritairement leur emploi dans les deux grands secteurs du consulting (21,3%) et de la finance (19,4%). Il convient cependant de rappeler que tous secteurs industriels confondus, plus de 30% de ces diplômés ont été recrutés dans l'industrie et notamment dans l'agroalimentaire (8%), l'automobile, l'aéronautique et le ferroviaire (5%) ou la chimie et la pharmacie (4,5%). Le secteur du commerce et de la distribution est en très légère progression et représente près de 11% des recrutements. Si l'on excepte ce dernier secteur d'activité, les autres offrent à plus de 88% de jeunes diplômés un statut de cadre, respectivement 91% dans l'Audit - Conseil, 88% dans la banque/finance/assurance et 86% dans les trois secteurs industriels indiqués ci-dessus. Dans le commerce et la distribution, près d'un diplômé sur 4 n'est pas titulaire d'un emploi cadre.

Graphique V

Principaux secteurs d'activité recruteurs des diplômés des écoles de commerce et de management

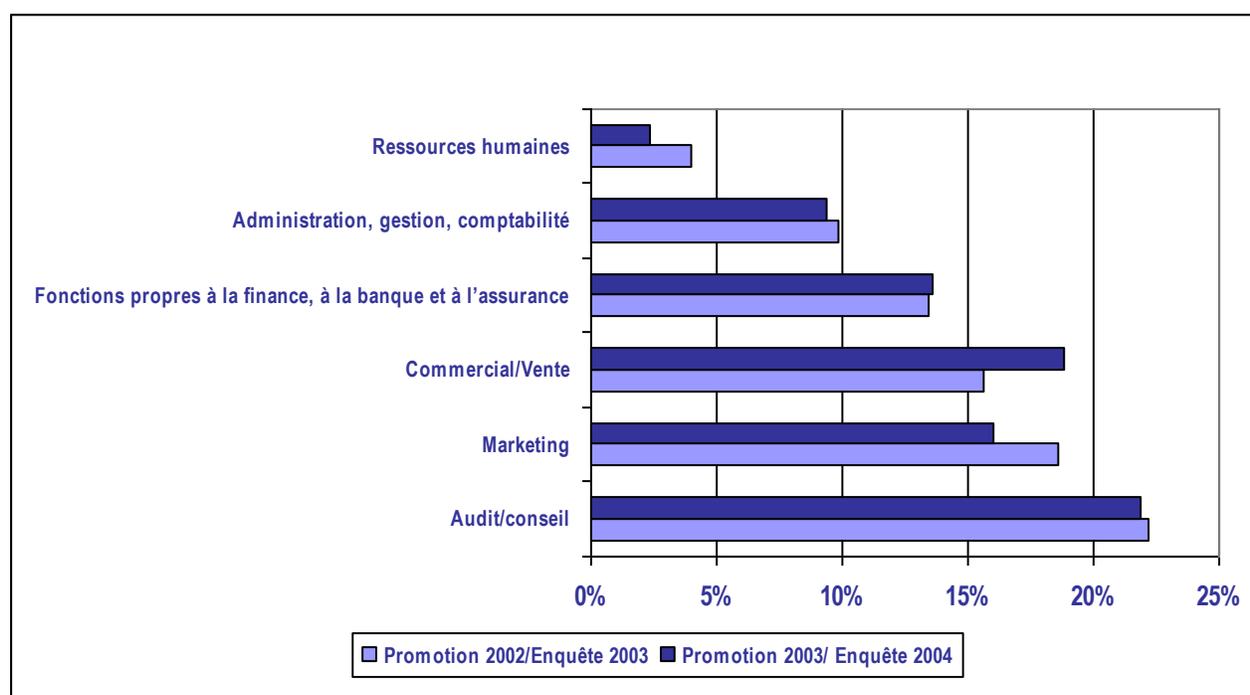


En ce qui concerne les emplois, on constate par rapport à l'enquête 2003, un recul sensible de la fonction marketing (- 2,5 points) et une augmentation importante de la fonction commerciale (+ 3,2 points) qui devient, après l'audit et le conseil (21,9%), la deuxième activité exercée par les diplômés des écoles de commerce et de management.

Sur les autres fonctions traditionnellement offertes à ces diplômés, on n'observe pas de modifications significatives par rapport aux années précédentes si ce n'est la fonction ressources humaines qui perd deux points passant de 4% en 2003 à 2,3% en 2004. Contrairement aux ingénieurs, les deux principales fonctions offertes aux diplômés des écoles de commerce et de

management sont très largement proposées sur des contrats à durée indéterminée : 94% dans le secteur du consulting et 85% sur les fonctions propres à la banque/finance/assurance. Même sur la fonction commerciale, les CDI sont très largement majoritaires avec 85,4% des contrats signés.

Graphique VI
Principales fonctions exercées par les diplômés des écoles de commerce et de management



En conclusion, que ce soit pour les diplômés des écoles d'ingénieurs ou ceux des écoles de commerce et de management, on constate depuis de nombreuses années une relative constance dans la répartition des secteurs d'activité recruteurs et dans celle des fonctions exercées. Les modifications enregistrées d'une année sur l'autre sont marginales et la conséquence d'ajustements liés à l'évolution de la conjoncture économique. Le plus étonnant comme on a pu le préciser, c'est le déséquilibre observé selon les grands secteurs d'activité, entre la structure des emplois cadres en France et notamment celle de cadres de moins de 25 ans et celle des diplômés sortant des écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles.

Deux diplômés sur cinq suivent une formation après le recrutement

Tous diplômés confondus, ils sont 37% à suivre une formation à l'issue de leur recrutement contre 38% à l'enquête 2003. Les diplômés des écoles de commerce et de management bénéficient plus souvent d'une formation que les ingénieurs (49% contre 31%) et la durée moyenne de leur formation reste proche et de l'ordre de 3 semaines. Selon le type de formation, on n'observe pas non plus de différences fondamentales : 79% suivent une formation technique qu'ils soient

ingénieurs ou diplômés des écoles de commerce et de management, et 21% une autre formation (communication, management, conduite de réunion...).

Une demande de mobilité qui s'accélère

Plus d'un diplômé sur 5 en emploi (22%) déclare être en recherche d'un nouvel emploi, respectivement 17% chez les ingénieurs et 31% chez les diplômés des écoles de commerce et de management. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit de trouver un emploi plus en rapport avec leurs compétences. Ce phénomène qui s'amplifie depuis l'enquête 2001 (seulement 9% des nouveaux diplômés étaient dans cette situation), est l'expression d'une forte « turbulence » sur le marché de l'emploi. Et même si les perspectives de croissance économique à l'horizon fin 2004 laissent envisager un retour progressif à une conjoncture plus sereine, le fait que de plus en plus de jeunes diplômés, surtout de niveau Bac + 5, acceptent des emplois inadaptés à leur qualification ne serait pas sans conséquence sur une éventuelle déformation de la structure des emplois cadres si ces comportements « contraints » perduraient. Parmi ces diplômés, 20% d'entre eux (contre 16% en 2003) cherchent à améliorer leur niveau de rémunération, à nouveau en baisse comme on le verra ultérieurement, et 10% craignent de perdre leur emploi actuel.

En ce qui concerne les diplômés qui ne sont pas en recherche d'un autre emploi, 69% (contre 72% en 2003) envisagent, au cours des douze prochains mois, une évolution dans leur entreprise qui prendra la forme d'un élargissement des compétences pour 65% des diplômés (respectivement 71% pour les ingénieurs et 52% pour les diplômés des écoles de commerce et de management), ou d'une promotion interne pour 28% d'entre eux (respectivement 22% pour les ingénieurs et 41% pour les diplômés des écoles de commerce). Par rapport aux enquêtes précédentes, tous ces indicateurs sont en baisse.

Diminution des salaires d'embauche

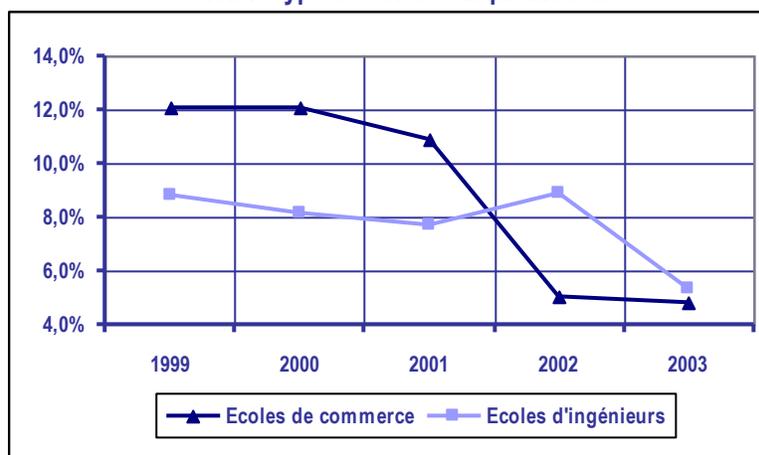
Pour toutes écoles et diplômés confondus, la diminution globale des salaires d'embauche en France n'a pas atteint cette année le niveau observé lors de la dernière enquête (- 2,0% en 2004 contre -4,5% en 2003). Nous assistons à un tassement des salaires

Tableau XIII
Evolution des salaires bruts moyens annuels versés en France
selon le type d'écoles et la promotion

Année de sortie des promotions	Ecoles de commerce		Ecoles d'ingénieurs		Ensemble	
	Salaire brut moyen annuel	Evolution annuelle	Salaire brut moyen annuel	Evolution annuelle	Salaire brut moyen annuel	Evolution annuelle
2003	29 700 €	-5,4%	29 300 €	-0,3%	29 400 €	-2,0%
2002	31 450 €	-7,4%	29 400 €	-2,3%	30 000 €	-4,5%
2001	33 800 €	4,3%	30 100 €	0,3%	31 400 €	1,9%
2000	32 500 €	4,2%	30 000 €	1,0%	30 800 €	2,7%
1999	31 200 €		29 700 €		30 000 €	

de telle sorte que les différences jusqu'alors observées entre les ingénieurs et les diplômés des écoles de commerce et de management d'une part et, entre les hommes et les femmes d'autre part, se réduisent très sensiblement. C'est ainsi que le niveau moyen des rémunérations brutes annuelles pour les diplômés de la dernière promotion, est maintenant comparable entre les ingénieurs et les sortants des écoles de commerce et de management et s'élève à un peu moins de 30 000 €. De la même façon, on constate sur les cinq dernières années, une diminution significative des écarts entre le salaire des hommes et celui des femmes. Toutes écoles confondues, le salaire moyen des hommes de la promotion 2003 est supérieur d'environ 5% à celui des femmes (cf. graphique VII) alors que les hommes diplômés des écoles de commerce et de management de la promotion 1999 percevaient un salaire moyen supérieur de 12% à celui de leurs collègues féminines, écart qui était de 9% chez les ingénieurs. A noter égale-

Graphique VII
Evolution des écarts de salaire entre les hommes et les femmes
selon le type d'écoles et la promotion



ment une baisse importante enregistrée sur les deux dernières années pour les diplômés des écoles de commerce et de management puisqu'elle atteint – 12% voire – 15% chez les diplômés de sexe masculin, alors qu'elle n'est que de – 3% chez les ingénieurs. Il faut souligner que chez ces derniers, les femmes ont bénéficié par rapport à leurs collègues de la promotion 2002, d'une augmentation de leur salaire moyen de + 2,2%.

Tableau XIV :
Evolution des salaires bruts moyens annuels perçus en France
selon l'année de sortie, le sexe et le type d'écoles

Année de sortie des promotions	Ecoles de commerce		Ecoles d'ingénieurs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2003	30 400 € (-5,6%)	29 000 € (- 5,4%)	29 700 € (- 1,2%)	28 200 € (+ 2,2%)
2002	32 200 € (-9,6%)	30 650 € (-4,5%)	30 050 € (-2,1%)	27 600 € (-3,2%)
2001	35 600 € (+3,8%)	32 100 € (+4,9%)	30 700 € (+0,2%)	28 500 € (+0,5%)
2000	34 300 € (+4,1%)	30 600 € (+4,1%)	30 650 € (+1,0%)	28 350 € (+1,6%)
1999	32 950 €	29 400 €	30 350 €	27 900 €

Les % indiquent l'évolution entre les salaires bruts moyens de l'année (n) et ceux de l'année (n - 1)

Enfin, bien que les effectifs des diplômés en emploi à l'étranger et ayant accepté de déclarer le montant de leur rémunération soient trop faibles pour en tirer des conclusions, on observe là aussi un net ralentissement. Si l'on estimait jusqu'alors, compte tenu des informations disponibles à partir des enquêtes précédentes, que le salaire brut moyen annuel était supérieur d'environ 25% à celui perçu en France, il semblerait aujourd'hui que les diplômés de la promotion 2003 en activité à l'étranger gagnent environ 15% de plus qu'en France et ceci aussi bien chez les diplômés des écoles de commerce et de management que chez les ingénieurs.

C) - LES DIPLÔMES DE LA PROMOTION 2002

Les diplômés en recherche d'emploi.

En 2004, 9% des diplômés de la promotion sortie en 2002 se déclarent être en recherche d'emploi au moment de l'enquête contre 7% à l'enquête 2003. Bien évidemment, ils ont depuis l'obtention de leur diplôme, soit poursuivi leurs études soit exercé un premier voire un deuxième emploi. Parmi ces diplômés, 29% recherchent un emploi depuis moins de 2 mois mais près d'un diplômé sur deux depuis plus de 4 mois, ils étaient 34% dans cette situation pour l'enquête 2003 et 26% pour l'enquête 2002.

Les diplômés en poursuite d'études.

Plus d'un an après leur sortie de l'école, un peu plus de 11% des diplômés de la promotion 2002 indiquent qu'ils poursuivent leurs études (4% de diplômés des écoles de commerce et de management et 14% d'ingénieurs). Chez les ingénieurs, les thèses (académiques et CIFRE) sont majoritaires puisque 55% d'entre eux suivent ce parcours de recherche, viennent ensuite les Mastères spécialisés avec 10%, les DESS (6%) et les DEA (5%). En ce qui concerne les diplômés de écoles de commerce et de management, on n'observe pas de parcours de formation privilégiés : les Mastères spécialisés, les DESS, les DEA ou les autres formations (hors thèse) sont aussi attractives les unes que les autres.

Les diplômés en emploi.

S'il est un paramètre relativement stable dans le temps et peu sensible aux variations du niveau de la conjoncture économique, c'est bien celui qui mesure la mobilité professionnelle des diplômés à 18 mois. En effet, quelle que soit l'année d'enquête, et tous diplômés confondus, sur les quatre ou cinq dernières années cet indicateur montre globalement que 80 - 82% des diplômés sont toujours sur leur premier emploi, et 18 - 20% sont sur leur deuxième (16 - 18%) voire leur troisième emploi (1 - 2%). Remarquons seulement que la proportion de diplômés issus des écoles de commerce et de management qui ne sont plus sur leur premier emploi est très légèrement supérieure à celle des ingénieurs (19 - 21%). Ce constat est étonnant car il montre d'une part que le niveau de la croissance économique intervient peu dans les processus de mobilité des jeunes diplômés et, d'autre part, que ceux qui opèrent une mobilité professionnelle doivent globalement appartenir à une sous-population relativement homogène quant à sa composition socio-démographique.

Pour ces diplômés qui occupent un deuxième voire un troisième emploi, les principales raisons du départ de l'entreprise précédente sont par ordre décroissant d'importance :

- une fin de CDD ou de mission (45% contre 39% à l'enquête 2003),
- une démission avec une autre proposition (27% contre 35%),
- une démission sans autre proposition (9% contre 13%),
- un licenciement (6% contre 10%),...

Il faut noter qu'ils sont 32% à avoir quitté leur entreprise pour trouver un emploi mieux adapté à leur profil (contre 28% en 2003), 24% à vouloir élargir leurs compétences afin de progresser professionnellement et 12% (contre 9% en 2003) déclarent avoir recherché un autre emploi pour être mieux rémunérés. Enfin, ils occupent leur emploi actuel en moyenne depuis 8 – 9 mois, ce qui tend à prouver qu'ils ne sont restés qu'environ 7 - 8 mois dans leur précédent emploi qui, pour la très grande majorité d'entre eux, était leur premier emploi.

Travail à temps plein mais moins de CDI...

Comme pour les diplômés de la promotion 2003, presque tous les diplômés sortis en 2002 déclarent exercer une activité à temps plein au moment de l'enquête (99%). En ce qui concerne la nature des contrats de travail, on observe la même tendance que pour les diplômés de la dernière promotion : le taux de contrats à durée indéterminée perd 4 points par rapport à l'enquête précéden-

Tableau XV

Nature des contrats de travail selon le type d'écoles et le sexe (entre parenthèses : rappel enquête 2003)

	CDI	CDD	Mission d'intérim	Autre	Total
Diplômés des écoles de commerce	88,2% (91%)	9,4% (7%)	0,6% (1%)	1,9% (1%)	100%
dont : hommes	89,4% (93%)	8,2% (5%)	0,3% (0%)	2,1% (2%)	100%
femmes	87,0% (89%)	10,6% (9%)	0,8% (1%)	1,7% (1%)	100%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	84,2% (88%)	12,7% (10%)	1,4% (1%)	1,7% (1%)	100%
dont : hommes	86,0% (90%)	11,1% (8%)	1,4% (1%)	1,5% (1%)	100%
femmes	79,2% (81%)	17,1% (15%)	1,4% (1%)	2,2% ((2%)	100%
Ensemble	85,3% (89%)	11,8% (9%)	1,2% (1%)	1,7% (1%)	100%

te et le taux de CDD gagne quant à lui près de 3 points. Les diplômés de sexe masculin ont peut-être été un peu plus affectés que les femmes par cette baisse du taux de CDI mais les femmes ingénieurs sont encore à plus de 17% sur des contrats précaires (cf. tableau XV). Toutes écoles confondues, ramenée au seul statut de salarié, la répartition entre CDI et emplois précaires est donc désormais de 87% et 13% contre 90% et 10% à l'enquête 2003.

... moins de cadres...

Bien que largement majoritaires, les diplômés bénéficiant du statut de cadre sont proportionnellement moins nombreux que les années précédentes puisque, tous diplômés confondus, 88% déclarent être cadres contre 91% dans l'enquête 2003.

Même si dans toutes les catégories, on constate une légère diminution de la part des cadres, celle concernant les hommes diplômés des écoles de commerce et de management recule quant à elle de 5 points à 85,1% (contre 90% en 2003). Ainsi, par rapport aux diplômés de la précédente promotion enquêtés en 2003, la situation s'est donc sensiblement détériorée. Alors que les ingénieurs sont plus souvent recrutés sur des contrats précaires que les diplômés des écoles de commerce et de management, le titre d'ingénieur leur est plutôt favorable lorsqu'il s'agit d'obtenir un emploi de cadre. En effet, ils sont plus de 90% à bénéficier de ce statut contre 83% chez les diplômés des écoles de commerce et de management et même 93% chez les ingénieurs de sexe masculin.

Tableau XVI

Statut d'emploi selon le type d'écoles et le sexe (entre parenthèses : rappel enquête 2003).

	Cadre	Non cadre	Total
Diplômés des écoles de commerce	83,1% (87%)	16,9% (13%)	100%
dout : hommes	85,1% (90%)	14,9% (10%)	100%
femmes	81,1% (83%)	18,9% (17%)	100%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	90,5% (93%)	9,5% (7%)	100%
dout : hommes	92,9% (95%)	7,1% (5%)	100%
femmes	84,2% (87%)	15,8% (13%)	100%
Ensemble	88,3% (91%)	11,7% (9%)	100%

... et pourtant l'étranger attire un peu moins.

Avec plus de 9 diplômés en emploi sur 10, la France reste le pays privilégié des sortants des Grandes écoles en matière d'emploi. Pourtant, le rapport Paris - Province se modifie légèrement et, à l'instar des diplômés de la promotion 2003, ceux de la promotion 2002 se sont davantage implantés en province car, tous diplômés confondus, le rapport, toujours favorable à l'Île de France qui était de 55 - 45 à l'enquête 2003 est aujourd'hui de 53 - 47. Pour les ingénieurs, il est passé de 50 - 50 lors de la précédente enquête à 47 - 53 au profit de la province. De la même façon, pour les diplômés des écoles de commerce et de management, même si la région parisienne reste très attractive, on constate un léger recul avec un rapport de 69 - 31 contre 72 - 28 en 2003.

En ce qui concerne les diplômés en emploi à l'étranger, près de 7 sur 10 ont une activité professionnelle dans un pays d'Europe de l'Ouest et parmi ceux-ci, 20% sont au Royaume Uni (16% chez les ingénieurs et 26% chez les diplômés des écoles de commerce et de management) et 18% sont en Allemagne (21% chez les ingénieurs et 12% chez les diplômés des écoles de commerce et de management). Par ailleurs, et vraisemblablement suite aux événements survenus aux Etats Unis en 2001 et aux mesures prises par le Gouvernement américain pour ralentir les flux d'entrées sur leur territoire, seulement 8% des diplômés de la promotion 2002 exercent une activité

Tableau XVII
Répartition des diplômés en emploi à l'étranger selon le continent et le type d'écoles

	Continent Européen ⁽¹⁾	Continent Américain	Continent Africain	Asie	Océanie	Total
Ecoles de commerce et de management	74,9%	11,9%	3,3%	8,6%	1,3%	100,0%
Ecoles d'ingénieurs	72,5%	13,2%	6,4%	4,9%	3,0%	100,0%
Ensemble	73,5%	12,7%	5,2%	6,3%	2,3%	100,0%

⁽¹⁾ Hors France car il ne s'agit que des diplômés en emploi à l'étranger

aux USA contre 15% lors de l'enquête 2003. A noter aussi que l'Asie accueille près de 9% des diplômés des écoles de commerce et de management en emploi à l'étranger et 5% des diplômés des écoles d'ingénieurs ce qui représente globalement moins de 1% des diplômés en activité professionnelle.

Une attirance pour les grandes entreprises

De façon comparable aux diplômés de la dernière promotion, ceux de la promotion 2002 sont à plus de 61% dans des structures de plus de 500 salariés alors qu'ils étaient 58% un an auparavant lorsqu'ils ont été interrogés en 2003 en tant que jeunes diplômés. Cette propension à s'orienter vers les grandes entreprises est une tendance lourde qui touche toutes les promotions et la remarque faite précédemment d'analyser les flux d'entrée sur longue période au niveau sectoriel et par taille d'établissement afin de mieux appréhender les mécanismes d'accès à l'emploi reste valable.

Une relative stabilité pour les ingénieurs...

Si, dans les années de forte croissance économique, on avait pu constater qu'après 18 mois d'expérience professionnelle, les ingénieurs avaient élargi leur spectre de diffusion dans les secteurs d'activité économique (cf. Rapport 2002), force est de reconnaître qu'aujourd'hui la répartition des ingénieurs issus de la promotion 2002 dans les secteurs d'activité économique est presque identique à ce qu'elle était un an auparavant.

Tableau XVIII
Comparaison 2003 – 2004 de la répartition des principaux secteurs d'activité des ingénieurs de la promotion 2002

Secteur d'activité	Diplômés de la promotion 2002 Ecoles d'ingénieurs		Ecart (en points)
	Enquête 2003	Enquête 2004	
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	19,9%	19,7%	-0,22
Technologies de l'information (service)	12,7%	11,5%	-1,19
BTP/construction	9,4%	9,2%	-0,22
Etudes/Conseil/Audit	7,8%	7,5%	-0,24
Industrie agroalimentaire	6,8%	6,1%	-0,66
Autres secteurs industriels	5,8%	6,4%	0,64
Energie	5,5%	6,1%	0,66
Finance/Banque/Assurance	5,3%	5,7%	0,36
Industrie chimique ou pharmaceutique	4,9%	5,5%	0,54
Total	78,1%	77,7%	-0,33

L'emploi ne s'est donc quasiment pas déplacé : l'industrie chimique et pharmaceutique ainsi que le secteur de l'énergie gagnent quelques emplois d'ingénieurs à l'inverse des technologies de

l'information et de l'industrie agroalimentaire mais les effectifs concernés sont trop faibles pour constater une modification de la structure des emplois. De façon symétrique, on n'observe pas non plus de changements importants en ce qui concerne les fonctions occupées par les ingénieurs depuis leur sortie de l'école : la R&D (31%), la gestion et le contrôle de la production (9%), l'informatique industrielle et technique (7%), l'Audit – Conseil (7%),... restent à des niveaux comparables à ceux obtenus à l'enquête 2003.

... et une faible mobilité pour les diplômés des écoles de commerce et de management

Chez les diplômés des écoles de commerce et de management on enregistre un transfert d'emplois relativement significatif au profit du secteur des technologies de l'information mais vraisemblablement au détriment des deux principaux secteurs employeurs que sont l'Audit - Conseil et les secteurs de la Banque, de la Finance et de l'Assurance. Sur l'ensemble des écoles de commerce et de management membres de la CGE, on peut en effet estimer à près de 400 le solde des diplômés ayant rejoint le secteur des technologies de l'information depuis la dernière enquête. Comme pour les ingénieurs, la structure des emplois en ce qui concerne les autres secteurs d'activité, n'a pas véritablement évolué depuis 2003.

Tableau XIX
Comparaison 2003 – 2004 de la répartition des principaux secteurs d'activité
des diplômés des écoles de commerce et de management de la promotion 2002

Secteur d'activité	Diplômés de la promotion 2002 Ecoles de commerce		Ecart (en points)
	Enquête 2003	Enquête 2004	
Etudes/Conseil/Audit	24,8%	22,2%	-2,58
Finance/Banque/Assurance	22,5%	21,7%	-0,78
Commerce/Distribution	11,9%	10,6%	-1,28
Industrie agroalimentaire	7,5%	6,6%	-0,88
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	6,4%	7,1%	0,74
Autres secteurs industriels	5,7%	4,5%	-1,19
Industrie chimique ou pharmaceutique	5,2%	5,4%	0,18
Technologies de l'information (service)	4,0%	7,4%	3,40
Total	87,9%	85,5%	-2,39

Corrélativement aux mouvements observés sur les secteurs d'activité, le nombre de diplômés exerçant des fonctions rattachées à l'Audit – Conseil et à la Banque, la Finance et l'Assurance a légèrement diminué (respectivement – 2,2 et – 2,0 points). Ce recul correspond à un effectif de l'ordre de 350 diplômés pour l'ensemble des écoles. Si l'on y rajoute le déficit observé sur la fonction marketing entre les deux enquêtes, la très légère augmentation mesurée sur la fonction administration – gestion (+ 0,8 point) et la relative stabilité de la fonction commerciale, on constate que les 5 grandes fonctions habituelles ont perdu près de 5 points.

Tableau XX
Comparaison 2003 – 2004 de la répartition des principales fonctions exercées par les diplômés des écoles de commerce et de management de la promotion 2002

Fonctions	Diplômés de la promotion 2002 Ecoles d'ingénieurs		Ecart (en points)
	Enquête 2003	Enquête 2004	
Audit/conseil	23,7%	21,5%	-2,19
Marketing	19,9%	18,6%	-1,27
Commercial/Vente	16,7%	16,5%	-0,17
Fonctions propres à la finance, à la banque et à l'assurance	14,4%	12,4%	-2,01
Administration, gestion, comptabilité	10,5%	11,3%	0,80
Total	85,2%	80,3%	-4,84

Près d'un diplômé sur 4 recherche un autre emploi

Après 18 mois d'expérience professionnelle, 24% des diplômés en activité déclarent être à la recherche d'un autre emploi. Ce taux est relativement important et supérieur de 2 points à celui observé à l'enquête précédente chez les diplômés de la promotion 2001. Les sortants des écoles de commerce et de management sont les plus demandeurs puisque près du tiers de ces diplômés ont l'intention de changer d'emploi contre 24% en 2003. Les principales raisons invoquées à ce désir de changement sont à parts égales : l'élargissement des compétences (22%), une meilleure rémunération (21%) ou une plus grande adéquation « compétences → emploi » (20%). Il convient de noter que l'augmentation de salaire en tant que raison principale de la recherche d'un nouvel emploi est indiquée par 1 ingénieur sur 6 contre 1 diplômé d'école de commerce et de management sur 4. En ce qui concerne leur carrière à court terme, les diplômés de la promotion 2002 sont proportionnellement moins nombreux que ceux interrogés l'an passé à envisager une évolution dans leur entreprise au cours des 12 prochains mois (68,5% contre 72% à l'enquête 2003). Ils sont 2 sur 3 chez les ingénieurs et 3 sur 4 chez les diplômés des écoles de commerce et de management à espérer cette évolution. C'est majoritairement au travers d'un élargissement des compétences et donc des responsabilités qu'ils imaginent cette évolution (62% des diplômés concernés – 67% des ingénieurs et 50% des diplômés des écoles de commerce et de management).

Des salaires plutôt stables...

Le salaire brut moyen annuel des diplômés de la promotion 2002 ayant répondu à l'enquête du premier trimestre 2004 s'élève à 31 000 € alors qu'ils avaient perçu en moyenne 30 000 € sur leur premier emploi. Cette évolution de l'ordre de + 3,3% est pour le moins inhabituelle par rapport aux augmentations constatées les années précédentes entre les salaires d'embauche enregistrés lors de la première enquête d'insertion et ceux obtenus auprès des mêmes diplômés un an après. Rappelons pour mémoire que cette évolution avait été de + 8% pour les diplômés de la promotion 2000 interrogés en 2001 et 2002 et de + 10% pour les diplômés de la promotion 2001 interrogés en 2002 et 2003.

Globalement, la structure d'évolution des salaires est la suivante :

- 6,6% des diplômés ont vu leur salaire baisser,
- 36,4% ont eu une augmentation inférieure à 1 000 € bruts/an,
- 27,6% ont eu une augmentation comprise entre 1 000 et 2 999 € bruts/an,
- 29,5% ont eu une augmentation supérieure à 3 000 € bruts/an

Tableau XXI**Conditions d'évolution des salaires bruts moyens annuels des diplômés entre 2003 et 2004**

Situation du diplômé	Baisse du salaire	Hausse entre 0 et 999 €	Hausse entre 1000 et 2999 €	Hausse > à 2999 €	Ensemble
Même entreprise et même fonction	0,8%	43,2%	36,3%	19,8%	100,0%
Même entreprise et fonction différente	8,6%	29,9%	23,7%	37,8%	100,0%
Changement d'entreprise	15,8%	30,3%	14,8%	39,1%	100,0%
Total	6,6%	36,4%	27,6%	29,5%	100,0%

Par contre, une évolution de fonction au sein d'une entreprise ou un changement d'entreprise se traduit, pour près de 40% des diplômés concernés, par une augmentation significative du salaire supérieure à 3 000€ bruts/an. Il faut souligner que 16% des diplômés ont accepté un emploi dans une autre entreprise avec un salaire à la baisse, et 30% ont bénéficié d'une augmentation ne dépassant pas 1 000 € bruts/an. Cependant, les conditions d'évolution des salaires (cf. tableau XXII) sont assez différentes pour les ingénieurs et pour les diplômés des écoles de commerce et de management. On observe que 43% des ingénieurs ont obtenu une hausse de leur salaire brut annuel inférieure à 1 000 € alors que dans le même temps un même pourcentage de diplômés des écoles de commerce et de management bénéficiait d'une augmentation de plus de 3 000 €. Quel que soit le changement opéré durant les douze derniers mois, celui-ci est favorable aux diplômés des écoles de commerce et de management puisque parmi ceux qui sont restés dans la même entreprise sur la même

Tableau XXII**Conditions d'évolution des salaires bruts moyens annuels des ingénieurs entre 2003 et 2004**

Situation du diplômé	Baisse du salaire	Hausse entre 0 et 999 €	Hausse entre 1000 et 2999 €	Hausse > à 2999 €	Ensemble
Même entreprise et même fonction	0,5%	23,7%	18,6%	8,0%	50,8%
Même entreprise et fonction différente	3,4%	10,4%	4,0%	5,7%	23,4%
Changement d'entreprise	3,9%	9,2%	3,9%	8,8%	25,8%
Total	7,8%	43,3%	26,5%	22,4%	100,0%

Conditions d'évolution des salaires bruts moyens annuels des diplômés des écoles de commerce et de management entre 2003 et 2004

Situation du diplômé	Baisse du salaire	Hausse entre 0 et 999 €	Hausse entre 1000 et 2999 €	Hausse > à 2999 €	Ensemble
Même entreprise et même fonction	0,1%	14,5%	14,8%	12,4%	41,9%
Même entreprise et fonction différente	0,5%	4,7%	12,1%	20,7%	38,0%
Changement d'entreprise	3,5%	3,4%	2,8%	10,4%	20,2%
Total	4,1%	22,6%	29,8%	43,5%	100,0%

fonction, 30% ont obtenu une telle augmentation contre 16% chez les ingénieurs. De la même façon, un changement de fonction ou un changement d'entreprise a fait profiter d'une augmentation similaire plus d'un diplômé d'école de commerce et de management sur 2 contre 1 sur 4 pour les ingénieurs ayant changé de fonction et 1 sur 3 pour ceux qui ont changé d'entreprise.

CONCLUSION

Après une croissance quasi-constante pendant 9 ans du taux net d'emploi des jeunes diplômés, l'enquête 2002 avait enregistré pour la première fois un recul de 9 points de cet indicateur par rapport à l'année précédente. Depuis, la situation du marché de l'emploi en France ne s'est pas redressée et toutes les catégories socioprofessionnelles ont été plus ou moins affectées par le net ralentissement de la conjoncture économique. Les jeunes diplômés n'ont pas été épargnés et ceux des écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles non plus. Cependant, pour ces derniers nous n'assistons pas à une remise en cause de l'emploi mais à un allongement de la durée de recherche ce qui retarde d'autant l'insertion de nos jeunes diplômés.

Il faut par ailleurs s'interroger sur les possibles déformations de la structure des emplois cadres pouvant entraîner à terme des « séquelles » dans les fonctions essentielles de l'économie. Certes, le « papy-boom » produira ses effets à court et moyen termes et le rééquilibrage en matière d'emplois cadres devrait s'amorcer progressivement mais ne faudrait-il pas justement que les entreprises préviennent plus encore ce phénomène : une gestion rigoureuse et anticipée des ressources humaines est nécessaire. Au-delà des problèmes conjoncturels, il faut que les entreprises facilitent et accompagnent l'accès à l'emploi des jeunes diplômés qui vont être plus rapidement encore que les générations précédentes appelés à prendre des responsabilités importantes. L'enquête 2005 apportera-t-elle un premier élément de réponse à toutes ces interrogations qui ne laissent pas indifférents nos jeunes diplômés.